



**Le programme s'adresse  
à tous les propriétaires et gestionnaires  
de jardins et d'espaces verts  
qui forment le Réseau Regain  
([carte actualisée des participants](#))**

**Regain Particuliers** (propriétaires privés de jardins ou d'espaces de nature, locataires).

**Regain jardins partagés et collectifs** (particuliers, collectifs ou associations gestionnaires).

**Regain Enseignement**

- Écoles et Collèges (établissements scolaires qui souhaitent mettre en place un projet pédagogique autour de la biodiversité dans les espaces verts, dans ou proches de l'école).
- Campus et établissements publics ou semi-publics (espaces verts des grandes écoles, des universités). Projets pouvant impliquer les étudiants et les personnels.

**Regain Entreprises** (entreprises qui disposent d'espaces verts autour des bâtiments du siège ou des structures de production ou accueillant du public). Démarche RSE, projets pouvant impliquer les personnels.

**Regain Collectivités** (communes et communautés de communes : nature en ville, parcs et jardins publics, bords de routes, friches urbaines et industrielles...). Projets pouvant s'insérer dans les démarches ABC, ABI.

**Regain Établissements de santé** (Hôpitaux, EHPAD, cliniques, ...)

